



Retour de la matinée technique sur les sols vivants et infiltration d'eau

- Retour sur la matinée technique
- Retour de la formation
- Ressource utile : les habitants du sol
- Agenda
- La Charte +Nature

Le mardi 20 janvier, une matinée technique sur les sol vivants et l'infiltration de l'eau s'est tenue à Saint-Guyomard, animée par Morgan Bideau de la MFR de Questembert.

L'objectif était de remettre le sol au cœur de la gestion des espaces verts afin de mieux s'adapter au changement climatique, en réduisant les besoins en arrosage, en favorisant l'infiltration des eaux pluviales et en limitant les risques d'inondation.

Les échanges ont rappelé que le sol est un écosystème vivant, dont la qualité dépend de sa biodiversité et de sa structure, et que la gestion durable de l'eau repose sur une action collective entre agents techniques, élus, animateurs et citoyens.



[Consulter le compte rendu](#)



Retour de la formation sur la gestion intégrée des eaux pluviales

Le mardi 31 mars s'est tenu une formation sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), animée par Mathieu Domagné (Proxalys Environnement). Son intervention a permis de rappeler que les choix d'aménagement influencent directement le cycle de l'eau.

L'imperméabilisation croissante des sols accentue les ruissellements et augmente les risques d'inondations, de coulées de boues ou encore de débordements des réseaux d'assainissement. La GIEP vise à ralentir, stocker et infiltrer l'eau au plus près de son point de chute, grâce à des aménagements adaptés tels que les jardins de pluie ou les noues.

Intégrer la gestion des eaux pluviales dès la conception des projets permet de renforcer la résilience des territoires face au changement climatique.



[Consulter le compte rendu](#)



Ressource utile : Les habitants du sol et leur importance



[Video Les habitants du sol et leur importance](#)





AGENDA Les RDV à ne pas manquer

Mardi 28 avril -

Fossés de bord de route : curage raisonné Saint Brieux de Mauron - 9h00 à 12h00

Techniques de curage alternatif pour ralentir l'écoulement, favoriser la biodiversité et réduire l'érosion.

Mardi 9 juin -

Réglementation des cours d'eau Webinaire

Panorama des règles clés pour l'entretien et les travaux : droits, obligations et bonnes pratiques afin de préserver la qualité des milieux aquatiques

Mardi 23 juin -

Formation sur la gestion différenciée Caro - 9h00 à 17h00

Méthode pour adapter l'entretien à chaque espace, favoriser la biodiversité tout en optimisant les ressources.



La Charte d'entretien des espaces des collectivités « + NATURE »

Durant ce deuxième trimestre 2026, les élus municipaux découvriront la charte +Nature, un outil pour engager leur commune dans une gestion durable des espaces verts.

La charte d'entretien des espaces des collectivités « + NATURE » est un dispositif qui accompagne les communes vers une gestion plus écologique et durable de leurs espaces publics, en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

1 Charte, 3 Niveaux de progression, 5 thématiques

Cette charte est basée sur 3 niveaux de progression qui permettent d'avancer « pas-à-pas » selon les capacités de la collectivité engagée. Le label +NATURE est octroyé pour une durée de 5 ans.



Mieux gérer l'eau

Réduire les déchets verts

Favoriser la biodiversité

Respecter le zéro phyto

Communiquer



Contacts



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
02 97 73 36 49 / accueil@grandbassindeloust.fr
www.grandbassindeloust.fr



Retrouvez nos actualités

Référent collectivité



Mathilde ALIX: 06.72.56.00.21/mathilde.alix@grandbassindeloust.fr

